

Bienvenue sur la lettre d'information du Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse

Diffusée par messagerie électronique, elle vous permettra de mieux découvrir les différentes actions de Cap 3B

Un nouvel exécutif pour Cap 3B

Suite aux élections municipales de mars dernier, le Conseil Syndical de Cap 3B a été renouvelé. Les huit intercommunalités membres du Syndicat Mixte ont élu au sein de leur Conseils communautaires respectifs leurs représentants à Cap 3B. Le Conseil Syndical est composé de 28 membres titulaires et de 28 membres suppléants. Réunis pour la première fois le 14 mai 2008, le Conseil Syndical a procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents de Cap 3B.

Le Président

M. Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse, Vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes et Vice-président de la Communauté d'Agglomération

Les 8 Vice-Présidents

- **Patrice MORANDAS, chargé du tourisme et des loisirs,**
Président de la CC Chalaronne-Centre et Conseiller Municipal de Neuville-les-Dames
- **Christiane COLAS, chargée de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements,**
Vice-Présidente de la CC de Montrevel-en-Bresse et Maire de Confrançon
- **Michel FONTAINE, chargé du développement économique,**
Président de l'Agglo de Bourg-en-Bresse et 1er Maire-adjoint de Bourg-en-Bresse
- **Jean-Luc LUEZ, chargé de l'agriculture et de la filière bois,**
Président de la CC la Vallière et Maire de Bohas-Meyriat-Rignat
- **Bruno PENICHON, chargé des ressources humaines, de l'emploi et de la formation,**
Président de la CC de Treffort-en-Revermont et Conseiller Municipal de Saint-Etienne-du-Bois
- **Claude JACQUET, chargé du développement durable et de l'environnement,**
Président de la CC des Bords de Veyle et Maire de Chaveyriat
- **Alain PERDRIX, chargé de la communication et des TIC,**
1^{er} Vice-Président de la CC Bresse Dombes Sud Revermont et Maire de Tossiat
- **André FERRY, chargé de la culture, du sport et des loisirs,**
Président de la CC Pont d'Ain - Priay - Varambon et Maire de Pont d'Ain



Jean-François DEBAT © Ville de Bourg-en-Bresse / Atelier photographique Thyx

Lors de sa prise de fonction, **M. Jean-François DEBAT** a tenu à souligner le travail accompli par ses prédécesseurs à savoir **M. Jean-Michel BERTRAND** et **M. André GODIN**, rappelant ainsi qu'historiquement la structure porteuse des actions à l'échelle du bassin de vie a toujours été présidée par le Maire de Bourg-en-Bresse. Il a également tenu à rendre hommage à **M. Claude FROMONT**, 1^{er} Vice-président pour avoir su pendant cette dernière année assurer la continuité de l'action de M. Jean-Michel BERTRAND dans un contexte difficile.

Un nouveau Président pour le Conseil Local de Développement.



Le 20 mai dernier, **Pierre PERDRIX**, (ancien dirigeant d'entreprise, ancien : Maire de Treffort-Cuisiat, Président de la Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont et Vice-président de Cap 3B chargé du développement économique) a été élu à la présidence du Conseil Local de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse. Il succède ainsi à **Jean-Marc BAILLY**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui suite à son élection à la présidence de la commission territoire du Conseil Economique et Social régional chargé notamment du lien et de l'évaluation des CLD, a souhaité quitter son poste. Il conserve cependant à la demande du nouveau Président la responsabilité du groupe de travail dédié à l'enseignement post-bac.

Retrouvez dans la lettre du Conseil Local de Développement « imaginons n°2 » des éléments de compréhension du fonctionnement et du rôle du Conseil Local de Développement.

Cap 3B, qu'est ce que c'est ?

Cette première lettre d'information, nous donne l'occasion de rappeler rapidement ce qu'est Cap 3B.

Sa structure juridique : un établissement public

Il s'agit d'un **Etablissement Public de Coopération Intercommunale** non doté de fiscalité propre. Cap 3B trouve ses ressources à travers la participation des intercommunalités membres et les subventions qu'il perçoit pour les actions qu'il conduit notamment celles de la Région Rhône-Alpes. Ainsi, son fonctionnement est similaire à celui d'une Communauté de Communes ou d'Agglomération.

Son métier : Le développement territorial

Cap 3B est constitué d'une petite équipe d'ingénierie réactive en capacité de saisir les opportunités de développement du territoire. Dans le cadre d'un partenariat développé, son action vise à créer des synergies entre les différents acteurs dans l'objectif d'impulser des actions innovantes au service des communes et habitants du territoire.

Son territoire : le Bassin de Bourg-en-Bresse



Brèves d'actualités

Les aventures jeux de fifrelin

Découvrez les [aventures jeux de fifrelin](#)

La lettre de l'agriculture durable

Retrouvez le quatrième numéro de la lettre d'information "[L'agriculture durable... Et moi ? et moi !](#)"

LEADER

Le comité de sélection des territoires **Leader de Rhône-Alpes** a rendu son avis le 4 juin 2008. La candidature de Cap 3B a été classée dans la **catégorie B**.

Ce classement signifie que "la candidature du territoire est jugée intéressante par le comité de sélection. Cependant, le dossier doit être retravaillé globalement. Le comité de sélection formulera un certain nombre de recommandations en vue de nouveau dépôt du dossier fin septembre 2008. Un nouveau Comité de Sélection se réunira à l'automne 2008 pour évaluer ces candidatures.

Retrouvez tous ces éléments sur notre site internet, www.cap3b.fr

 **Nouvel élément à la page**

 **Élément modifié par rapport à la version précédente**

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004, Loi 2004-801, modifiant la loi du 5 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant. Pour l'exercer, veuillez utiliser le formulaire de contact.

Pour vous désabonner de la newsletter, renvoyez le présent message avec dans l'objet, la mention "radiation".



Message envoyé avec illicomail